

2024

Présentation

Présentation

L'Organisme Qualificateur

Qualisport, organisme indépendant reconnu par les pouvoirs publics.

Qualisport est une structure juridique indépendante (association à but non lucratif régie par la loi de 1901). Sa mission est notamment reconnue par le Ministère des sports, lequel est représenté dans les instances de l'organisme.

Tous les acteurs concernés par la qualification sont représentés au sein de ses instances, où ils sont répartis à parité en 3 collèges : clients, fournisseurs et institutionnels.

Les instructeurs et les membres des instances chargées de l'attribution des qualifications sont des professionnels, tous reconnus pour leur éthique et leur compétence dans le domaine constructif du sport et des loisirs.

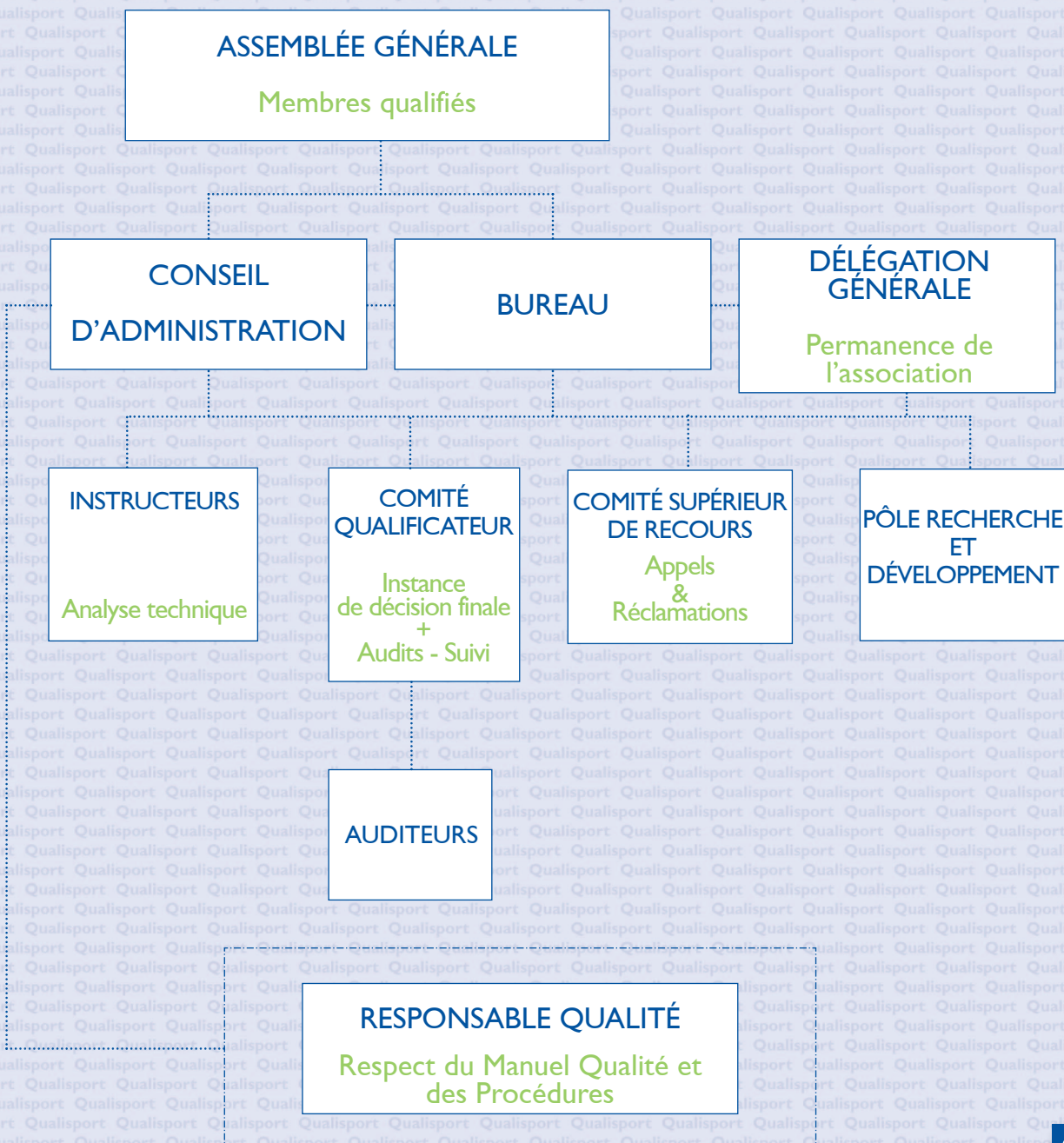
Points forts

La fiabilité du système de qualification Qualisport est garantie par les caractéristiques de son processus :

- Indépendance contrôlée des experts et techniciens
- Analyse collégiale au sein du Comité Qualificateur
- Sondages auprès des clients
- Audits des entreprises par des qualificateurs confirmés

Organisation

Illustration des entités impliquées dans la mise en oeuvre du système de qualification.



La référence qualité adaptée à l'univers Sport & Loisirs

La qualification pas à pas

CYCLE DE QUALIFICATION : UN PARCOURS DE 2 ANS

Une entreprise qualifiée doit apporter la preuve qu'elle continue de satisfaire aux exigences du référentiel pendant toute la durée de validité de son certificat de qualification - voir les exigences du chapitre "Exigences par l'attribution d'une qualification"

ANNÉE 1
DEMANDE INITIALE

ANNÉE 2
SUIVI ANNUEL

2 SESSIONS D'EXAMENS PAR AN

CONSTITUTION DU DOSSIER

VOLET
ADMINISTRATIF*

+

VOLET TECHNIQUE**
(dont attestations de travaux)

Pas de volet
technique
en année 2

ENVOI
DU DOSSIER

RÉCEPTION ET VÉRIFICATION
ADMINISTRATIVE DU DOSSIER
(Notification = demande de compléments, si nécessaire)

INSTRUCTION TECHNIQUE
(Par Instructeurs puis Comité Qualificateur)

AVIS FINAL

DÉLIVRANCE DU
CERTIFICAT DE QUALIFICATION

NON ATTRIBUTION

*VOLET ADMINISTRATIF

- Lettre d'engagement/règles de conduite
- Formulaire d'identification
- Exigences administratives
- Exigences financières
- Exigences d'assurances
- Exigences de moyens

**VOLET TECHNIQUE

- Attestations de travaux
- Références
- Recours à la sous-traitance

Usage des marques et logotypes

La marque QUALISPORT est la propriété de cet organisme en vertu de dépôts à titre de marque effectués à l'INPI pour la France et différents pays.

Cette marque est incessible et insaisissable et ne peut faire l'objet d'aucune mesure d'exécution forcée.

Le droit d'utilisation de la marque QUALISPORT et de son logotype est concédé au titulaire d'un certificat QUALISPORT en cours de validité. Il s'engage à en respecter les modalités d'utilisation et à en cesser l'utilisation dans le cas de non-renouvellement, de suspension ou de retrait du certificat.

À propos du présent référentiel

Toute reproduction intégrale ou partielle sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit est illicite.

